

a)

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada sert les Canadiens dans le pays et à l'étranger et fait en sorte que leur voix soit entendue dans le monde entier. Le Ministère atteint ces objectifs de la façon suivante :

- . en appuyant les activités de commercialisation à l'exportation des entreprises canadiennes à l'aide du Service des délégués commerciaux et des programmes et missions de soutien aux exportations;
- . en assurant et en améliorant l'accès aux marchés mondiaux pour les biens et services canadiens;
- . en renforçant l'efficacité des activités de commercialisation internationales du Canada;
- . en sensibilisant les Canadiens aux marchés et aux débouchés d'exportation;
- . en faisant la promotion des intérêts économiques, politiques, militaires et autres du Canada, tant bilatéralement que par la voie des institutions internationales;
- . en conseillant le gouvernement sur les événements internationaux et les répercussions internationales des politiques nationales;
- . en gérant les programmes canadiens pour les immigrants et les réfugiés au nom de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada; et
- . en appuyant les intérêts des trente ministères et organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux au niveau international.

Renseignements :

Info Export : Centre d'information sur le commerce
extérieur Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Téléphone : 1-800-267-8376 ou
(613) 993-6435

Télécopieur : (613) 996-8688